



Devenez apprenti dans l'académie de Grenoble !

Bénéficiez d'un contrat dans la fonction publique

**Vous avez entre
16 et 25 ans ?**

Une formation de qualité,
rémunérée et diplômante
du CAP au Master2

Un contrat de travail
en collège, lycée,
ou dans les services
administratifs

L'acquisition de
compétences professionnelles
pour une meilleure insertion
dans la vie active

Toutes les offres
d'apprentissage, les
conditions et candidatures
sur www.ac-grenoble.fr
icône « devenez apprentis »

académie
Grenoble 

RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

